

La gestion des charges locatives récupérables dans les baux d'habitation principale

NOUVEAUTÉ

PRÉSENTIEL

SUR-MESURE

INTER ENTREPRISE

Objectif de formation

Cette formation vous permet de gérer les charges locatives récupérables dans les baux d'habitation principale.

Programme

LES CHARGES LOCATIVES DANS LES BAUX RÉGIS PAR LE CODE CIVIL

Leur répartition - Leur conditions de récupération

Appréhender les obligations légales

LE RÉGIME PARTICULIER DES CHARGES DANS LES BAUX RÉGIS PAR LA LOI DU 6 JUILLET 1989

Le principe de répartition des charges

Étude commentée du décret n°87-713 du 26 août 1987

Distinction Charges/Réparations : Différences avec le décret n°87-712 du 26 août 1987.

Maîtriser la répartition et la régularisation des charges

LES DIFFÉRENTS MODES DE RÉCUPÉRATION DES CHARGES LOCATIVES

La prescription

La provision pour charges

La régularisation annuelle

Sanction du bailleur pour régularisation tardive

Le forfait de charges

Cas particulier de la monopropriété avec pluralité de logements

DÉPART DU LOCATAIRE : LA RESTITUTION DU DÉPÔT DE GARANTIE

Les délais de restitution et l'arrêt des charges au départ du locataire

Cas spécifique des immeubles collectifs : Charges réelles ou prorata-temporis

Sanctions en cas de retard

Forme du remboursement

Savoir gérer les conflits

LE RÈGLEMENT DES LITIGES

La Commission Départementale de Conciliation

Le juge des contentieux et de la protection

Infos pratiques

Type de formation

Formation continue

Public cible

Toute personne évoluant dans le domaine de l'immobilier

Durée

1 Jour dont 7 Heures en centre

Tarif(s) net de taxe

360 € par stagiaire

Adresse

Brest - CIEL BRETAGNE

Rue du Gué Fleuri,
B.P 35,

29480 Le Relecq Kerhuon

<https://www.cci-formation-bretagne.fr/finistere>

Les conditions d'admission

Prérequis

Aucun pré-requis

Le parcours de formation

Objectifs pédagogiques

Appréhender les obligations légales. Maîtriser la répartition et la régularisation des charges. Savoir gérer les conflits.

Date et mise

Les sessions



Le Relecq Kerhuon

- Nous contacter

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr



Contacts



CREIGNOU Julien

julien.creignou@formation.bretagne-ouest.cci.bzh

CIEL BRETAGNE Brest - N° SIRET 13002293200060 - N° d'activité 53290897729

Rue du Gué Fleuri, B.P. 35, - 29480 Le Relecq Kerhuon

Tél. : 02 98 30 45 75 - cielbretagne@formation.bretagne-ouest.cci.bzh - <https://www.cci-formation-bretagne.fr/finistere>



**CCI FORMATION
BRETAGNE**